

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 93 (1967)
Heft: 23

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole poly-
technique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

Membres:

Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Groscurin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; M. Chevalier, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »

Président: D. Bonnard, ing.

Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; M. Cosan-
dey, ing.; J. Favre, arch.; A. Rivoire, arch.; J.-P. Stucky,
ing.

Adresse: Avenue de la Gare 10, 1000 Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua,
architecte
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 40.—	Etranger	Fr. 44.—
Sociétaires	»	» 33.—	»	»
Prix du numéro	»	» 2.—	»	» 2.50

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »
N° 10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au
numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie
La Concorde, Terreaux 29, 1000 Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:

1/1 page	Fr. 423.—
1/2 »	» 220.—
1/4 »	» 112.—
1/8 »	» 57.—

Adresse: Annonces Suisses S.A.

Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26, 1000 Lausanne et succursales



SOMMAIRE

Les équipements des tunnels routiers. Les tunnels de Glion de l'autoroute du Léman, par Paul Meystre, ingénieur diplômé
EPUL, Bonnard & Gardel, ingénieurs-conseils SA.
Bibliographie. — Union internationale des architectes (UIA).
Documentation générale. — Documentation du bâtiment. — Informations diverses.

LES ÉQUIPEMENTS DES TUNNELS ROUTIERS

LES TUNNELS DE GLION DE L'AUTOROUTE DU LÉMAN

par PAUL MEYSTRE, ingénieur diplômé EPUL, Bonnard & Gardel, ingénieurs-conseils SA.

1. Introduction

Pendant très longtemps — depuis le début de l'ère
des chemins de fer — les problèmes de tunnels ne
concernaient pratiquement que ceux destinés aux voies
ferrées. Il s'est agi surtout de techniques touchant le
génie civil et où les questions relatives à l'équipement
étaient de minime importance. En effet, la traversée
de tunnels de chemins de fer par des convois électrifiés
n'exige, de façon générale, que des équipements limités.

Le développement de la circulation routière et plus
particulièrement des autoroutes entraîne la construc-
tion de nombreux ouvrages d'art et en particulier d'im-
portants tunnels routiers. Les problèmes que pose la
circulation routière pour ceux-ci résultent des différen-
ces fondamentales qui différencient le trafic routier et
l'exploitation ferroviaire. Le tunnel routier traversé par
des véhicules indépendants, avec des conducteurs diffé-
rents par leur formation, leurs aptitudes, leur âge, leur
caractère, sans régimes et allure imposés (si ce n'est la

valeur maximale de la vitesse) est à l'origine de sujé-
tions sévères concernant la sécurité et le trafic et qui
vont se traduire sur la conception de l'équipement. La
haute densité du trafic à atteindre exige, elle aussi,
pour le conducteur, la possibilité d'une perception
visuelle satisfaisante, quel que soit l'emplacement dans
l'ouvrage et le moment de la journée.

Les véhicules motorisés actuels, générateurs de gaz
et de fumées, qui rapidement rendent l'atmosphère in-
admissible pour l'individu, que ce soit par les risques
pour sa santé (CO) ou par l'abaissement inadmissible
de la perception visuelle du milieu (fumées), joueront
un rôle déterminant pour les questions de ventilation,
par exemple.

Les autoroutes ont leur raison d'être dans la nécessité
d'assurer des trafics extrêmement élevés. Il ne peut
donc être question de tolérer sur leur parcours des zones
prétéritées qui fatalement réduiraient le niveau du trafic
de l'ensemble. C'est dire que les ouvrages d'art — et